

ETIENNE BLANCHET HOLDING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 313 844 euros
Siège social : 150 avenue de la République - 92120 MONTROUGE
887 952 679 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 05 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 6 185,48 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-6 185,48 euros
Report à nouveau antérieur « créiteur » :	334 391,94 euros

Le Solde :	328 206,46 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à :	328 206,46 euros
A titre de dividende à l'Associé Unique	30 000,00 euros
<i>(Soit 0,02 euros par part)</i>	-----
Le Solde :	298 206,46 euros
Au compte « Autres Réserves »	298 000,00 euros
Au compte « Report à Nouveau » créiteur	206,46 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement sur Décision de la gérance.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

Paraphe
EBT

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Distributions antérieures de dividendes

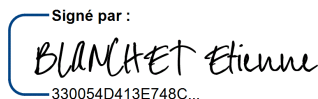
Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 30 000,00 euros, soit 0,02 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

330054D413E748C...

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: SARL ETIENNE BLANCHET HOLDING										Néant ☐		*
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 31122024					Exercice N-1 clos le 31122023							
										1					2							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										210											
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215											
											217											
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										218		263 432	317 487								
	Production immobilisée *										224											
	Subventions d'exploitation reçues										226											
	Autres produits										230			1								
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		263 432	317 488								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234											
	Variation de stock (marchandises) *										236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)										238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*										240											
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)										242		42 718	34 416								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243		1 698									
	Rémunérations du personnel *										244		17 261	18 806								
	Charges sociales (cf renvoi 380 du 2033-D)										250		99 285	131 272								
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										252		52 227	45 356								
	Dotations aux provisions *										254		13 117	12 607								
	Autres charges { L'ORIGINAL des provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										255											
											256											
											262		1	64								
	Total des charges d'exploitation (II)										264		224 610	242 521								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		38 822	74 967									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)										280		3 522	231 910								
	Produits exceptionnels (IV)										290											
	Charges financières (V)										294		43 523	1 905								
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										347											
											348											
	Impôts sur les bénéfices * (VII)										306		5 007	7 509								
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310		(6 185)	297 463								
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312			314 6 185									
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318											
	Provisions non déductibles*										322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)										324		5 007									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247											
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*										248											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										249											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999											
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997											
	Entreprises nouvelles (44. sexies)										986											
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)										989											
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										991											
	Investissements et souscriptions outre-mer										344											
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)										993											
	Zone franche urbaine (44 octies A)										987											
	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)										127											
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)										181											
	Créance due au report en arrière du déficit										346											
DÉFICITS	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)										643											
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)										645											
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)										647											
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)										648											
Dédution exceptionnelle (art 39 decies E)										649												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies F)										655												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)										657												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies H)										659												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies I)										661												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies J)										663												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies K)										665												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies L)										667												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies M)										669												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies N)										671												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies O)										673												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies P)										675												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies Q)										677												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies R)										679												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies S)										681												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies T)										683												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies U)										685												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies V)										687												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies W)										689												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies X)										691												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies Y)										693												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies Z)										695												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AA)										697												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AB)										699												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AC)										701												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AD)										703												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AE)										705												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AF)										707												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AG)										709												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AH)										711												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AI)										713												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AJ)										715												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AK)										717												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AL)										719												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AM)										721												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AN)										723												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AO)										725												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AP)										727												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AQ)										729												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AR)										731												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AS)										733												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AT)										735												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AU)										737												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AV)										739												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AW)										741												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AX)										743												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AY)										745												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies AZ)										747												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BA)										749												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BB)										751												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BC)										753												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BD)										755												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BE)										757												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BF)										759												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BG)										761												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BH)										763												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BI)										765												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BJ)										767												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BK)										769												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BL)										771												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BM)										773												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BN)										775												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BO)										777												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BP)										779												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BQ)										781												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BR)										783												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BS)										785												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BT)										787												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BU)										789												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BV)										791												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BW)										793												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BX)										795												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BY)										797												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies BZ)										799												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CA)										801												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CB)										803												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CC)										805												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CD)										807												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CE)										809												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CF)										811												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CG)										813												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CH)										815												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CI)										817												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CJ)										819												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CK)										821												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CL)										823												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CM)										825												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CN)										827												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CO)										829												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CP)										831												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CQ)										833												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CR)										835												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CS)										837												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CT)										839												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CU)										841												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CV)										843												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CW)										845												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CX)										847												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CY)										849												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies CZ)										851												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DA)										853												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DB)										855												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DC)										857												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DD)										859												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DE)										861												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DF)										863												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DG)										865												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DH)										867												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DI)										869												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DJ)										871												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DK)										873												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DL)										875												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DM)										877												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DN)										879												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DO)										881												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DP)										883												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DQ)										885												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DR)										887												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DS)										889												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DT)										891												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DU)										893												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DV)										895												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DW)										897												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DX)										899												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DY)										901												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies DZ)										903												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EA)										905												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EB)										907												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EC)										909												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies ED)										911												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EE)										913												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EF)										915												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EG)										917												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EH)										919												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EI)										921												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EJ)										923												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EK)										925												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EL)										927												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EM)										929												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EN)										931												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EO)										933												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EP)										935												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EQ)										937												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies ER)										939												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies ES)										941												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies ET)										943												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EU)										945												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EV)										947												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EW)										949												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EX)										951												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EY)										953												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies EZ)										955												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FA)										957												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FB)										959												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FC)										961												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FD)										963												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FE)										965												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FF)										967												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FG)										969												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FH)										971												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FI)										973												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FJ)										975												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FK)										977												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FL)										979												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FM)										981												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FN)										983												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FO)										985												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FP)										987												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FQ)										989												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FR)										991												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FS)										993												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FT)										995												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FU)										997												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FV)										999												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FW)										1001												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FX)										1003												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FY)										1005												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies FZ)										1007												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GA)										1009												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GB)										1011												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GC)										1013												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GD)										1015												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GE)										1017												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GF)										1019												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GG)										1021												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GH)										1023												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GI)										1025												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GJ)										1027												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GK)										1029												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GL)										1031												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GM)										1033												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GN)										1035												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GO)										1037												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GP)										1039												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GQ)										1041												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GR)										1043												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GS)										1045												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GT)										1047												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GU)										1049												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GV)										1051												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GW)										1053												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GX)										1055												
Dédution exceptionnelle (art 39 decies GY)										1057												

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 727 708 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **266 954 euros** et un total **charges** de **273 140 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-6 185 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

COPIE
CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL

Signé par
BLANCHET Etienne
330054D413E748C...

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, l'entreprise a choisi d'utiliser les durées réelles d'utilisation pour l'amortissement des biens non décomposés.

Dès lors qu'il l'a été possible (immobilisation significative et mesurable), les immobilisations ont été décomposées par lot et amorties séparément pour tenir compte de leur propre rythme de consommation des avantages futurs économiques attendus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d' utilisation probable du bien.

Matériel de transport 3 - 5 ans

Matériel de bureau Linéaire 3 - 5 ans

Mobilier Linéaire 5 - 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

[illegible]

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	13 998	9 805		23 803
	Matériel de bureau, mobilier	8 641	3 312		11 952
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 638	13 117		35 755
TOTAL		22 638	13 117		35 755

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	132		132
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	70 758	70 758	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 667	5 667	
	Impôts sur les bénéfices	2 504	2 504	
	Taxes sur la valeur ajoutée	421	421	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	292 094	292 094	
	Débiteurs divers	396	396	
	Charges constatées d'avances	5 730	5 730	
TOTAL DES CREANCES		377 702	377 570	132
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	292 094		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 691	7 691		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 470	14 470		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	44 029	44 029		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		66 189	66 189		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	44 029			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		5 667
Autres créances		5 667
ORG SOCIAUX PROD.A RECEVOIR	5 667	

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2024
Total des Charges à payer		1 170
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 170
FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 170	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 730
Loyer	01/01/2025 31/01/2025	5 730	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 730

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 313 844,00	1,0000	1 313 844,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 313 844,00	1,0000	1 313 844,00

Filiales et participations

1

0

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
4SH			32 200	1 601 960	58,39	1 313 744	1 313 744
2. Participations (10 à 50 %)							
SIMATIX			1 000	4 278	46,00	460	460
PLAE			1 000	(35 370)	19,90	199	199
EXCI			1 000	(17 902)	50,00	500	500
1. Filiales (Plus de 50 %)			Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
4SH					8 693 334	215 451	
2. Participations (10 à 50 %)							
SIMATIX					6 500	(6 324)	
PLAE					11 268	(19 170)	
EXCI					517 531	(18 902)	
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

--

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2024 31/12/202412 mois	01/01/2023 31/12/202312 mois	01/01/2022 31/12/202212 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	263 432100,00	317 487100,00	280 555100,00
Ventes de marchandises			
- Achats de marchandises			
- Variation stocks de marchandises			
MARGE COMMERCIALE (a)			
Production vendue	263 432100,00	317 487100,00	280 555100,00
+ Variation production stockée			
+ Production immobilisée			
PRODUCTION DE L'EXERCICE	263 432100,00	317 487100,00	280 555100,00
- Achats stockés approvisionnement			
- Variation des stocks et approvisionnement			
- Achats de sous-traitance directe			
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	263 432100,00	317 487100,00	280 555100,00
MARGES (Commerciale + Production)	263 432100,00	317 487100,00	280 555100,00
- Achats non stockés (c)	1 3130,50	1 5260,48	1 4810,53
- Autres charges externes (c)	41 40515,72	32 89010,36	30 48810,87
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	42 71816,22	34 41610,84	31 96911,39
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	220 71483,78	283 07189,16	248 58688,61
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts, taxes sur rémunérations	1160,04	1100,03	1030,04
- Autres impôts et taxes	17 1456,51	18 6965,89	14 3745,12
- Salaires et traitements	99 28537,69	131 27241,35	94 12933,55
- Charges sociales	52 22719,83	45 35614,29	38 12813,59
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	51 94019,72	87 63727,60	101 85236,30
+ Reprises sur amortissements et provisions			
+ Autres produits d'exploitation		1	4
+ Transfert de charges d'exploitation			
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	13 1174,98	12 6073,97	7 4402,65
- Autres charges de gestion courante	1	640,02	
RÉSULTAT EXPLOITATION	38 82214,74	74 96723,61	94 41633,65
Bénéfice-perte sur opérations en commun			
+ Produits financiers	3 5221,34	231 91073,05	190,01
- Charges financières	43 52316,52	1 9050,60	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(1 178)-0,45	304 97296,06	94 43533,66
Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	5 0071,90	7 5092,37	18 8836,73
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(6 185)-2,35	297 46393,69	75 55226,93

Désignation de l'entreprise		SARL ETIENNE BLANCHET HOLDING										150 avenue de la République										Néant ☐																			
Adresse de l'entreprise		92120 MONTROUGE										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12																			
SIRET		8 8 7 9 5 2 6 7 9 0 0 0 2 5										Durée de l'exercice précédent *										12																			
												Exercice N clos le 31122024										Exercice N-1 clos le 31122023																			
ACTIF		Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3		Net 4																	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010											012																												
		014											016																												
	Immobilisations corporelles*	028	49 201										030	35 755										13 445		26 562															
	Immobilisations financières* (1)	040	1 315 035										042											1 315 035		1 315 063															
	Total I (5)	044	1 364 236										048	35 755										1 328 480		1 341 625															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050											052																											
		Marchandises *	060											062																											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064											066																											
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés Autres * (3)	068	70 758										070											70 758		102 904														
			072	301 082										074											301 082		275 397														
		Valeurs mobilières de placement	080											082																											
	Disponibilités	086	21 657										086											21 657		10 746															
	Charges constatées d'avance *	092	5 730										094											5 730		2 741															
	Total II	096	399 227										098											399 227		391 788															
	Total général (I + II)	110	1 763 463										112	35 755										1 727 708		1 733 414															
PASSIF												Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120											120	1 313 844										1 313 844																	
	Ecarts de réévaluation	124											124																												
	Réserve légale	126											126	19 468										4 595																	
	Réserves réglementées*	130											130																												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132											132																												
	Report à nouveau	134	334 392										134											81 803																	
	Résultat de l'exercice	136	(6 185)										136											297 463																	
	Subventions d'investissement	137											137																												
	Provisions réglementées	140											140																												
	Total I	142	1 661 518										142											1 697 704																	
Provisions pour risques et charges												Total II										154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156											156																												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164											164																												
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 691										166											2 122																	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 14 470)	172	14 470										172											33 587																	
	Comptes courants d'associés	173	44 029										173																												
	Autres dettes	175											175																												
	Produits constatés d'avance	174											174																												
Total III	176	66 189										176											35 710																		
Total général (I + II + III)												180										1 727 708										1 733 414									
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193											(4)	Dont dettes à plus d'un an										195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197											(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182	132															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	292 094										(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.